

COMMUNE DE PONTHOILE
PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°4c

Plan de zonage
Agglomération de Morlay
échelle : 1/2000 ème

APPROBATION

Vu pour être annexé à
la délibération du conseil
municipal en date du

Mairie de Morlay :
Mme BOUTY-BOGNET A.
41 rue de l'Église 50120 Morlay-sur-Mer
03 33 33 51 39 123 03 33 51 39 123

Commissaire d'opinion :
2ème étage de la maison 89 200
80108 Abbeville cedex
04 78 33 51 39 fax 03 33 51 39 123

LEGENDE

UB Zone
UB0 Secteur

Espace boisé classé à conserver

Cheminement piétonnier existant à conserver

★ Exploitations/loi d'orientation agricole

▲ Secteur de point de vue

Loi du 31/12/1992 relative à la lutte contre le bruit

Loi littoral

Les espaces proches du rivage au titre du L 146-4-II

Bande littorale des 100 m au titre du L 146-4-III

